

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUAZE

Le 25 FEVRIER 2016

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mil seize, le vingt et cinq Février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle communale, sous la présidence de Thierry Lucas, Maire.

Etaient présents : Thierry Lucas, Sébastien Kergrohen, Sonia Lemoine, Denis Poullaouec, Jean-Claude Bayle, Isabelle Petit Leménager, Sandrine Macias Stéphan, Gaëlle Gueneau Terrien, Nicole Heurtault, Thomas Pinault, Raphaële Lebreton, Eric Duval, Bertrand Denis, Sabrina Gobin

Etait absente : Isabelle Denis

Isabelle Denis a donné pouvoir à Gaëlle Gueneau Terrien

Secrétaire de séance : Denis Poullaouec

1. Validation du compte rendu du CM DU 21/01/2016

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 21 Janvier 2016.

2. Complément de demande de subventions (Fonds de soutien à l'investissement local) pour l'agrandissement de l'école

M. Le Maire donne lecture du courrier du Préfet et présente le plan de financement de l'école. Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à solliciter la subvention du fonds de soutien.

3. Compte-rendu de la commission « Affaires scolaires »

Sonia Lemoine présente le travail de la commission à travers un tableau récapitulatif des actions et réalisations menées depuis le début du mandat, ainsi qu'une ébauche de questionnements et projets (cf annexes).

S'en suit une présentation des actions à mener à court, moyen et long terme (tableau en annexe).

4. Etude « Quotient Familial » :

Le travail de la commission CCAS est présenté :

- Les modalités d'application sont exposées : possibilité de faire appliquer le quotient familial pour la cantine uniquement, pour les TAP, la garderie
- La mise en œuvre entraîne une charge de travail et doit être mesurée en moyens humains pour en gestion

Le principe de la mise en place du quotient familial est mis au vote pour une application à la rentrée 2016. Pour 10, abstentions 2, contre 3.

Les modalités et les moyens seront précisés ultérieurement.

5. Orientations budgétaires :

Agrandissement Ecole : 550 000 euros HT

Rajout modulaire si ouverture classe : location 700 euros par mois

PLU : 20 000 euros

Routes : aménagement du Haut Bourg et modernisation d'une route : 100 000 euros

PATA : 20 000 euros

Rénovation logement vacant et mairie : 20 000 euros

Rénovation éclairage public : pose de candélabres à LED rue chateaubriand, rue Emile Zola, impasse Pierre Loti

Achat mobilier urbain : 15 000 euros

Enveloppe culturelle : 3 000 euros

Achat 2 panneaux d'affichage : 1 000 euros

Personnel : titularisation d'un agent CAE, embauche d'agents en CAE : 25 000 euros

Téléphone portable : 1 pour école, 1 pour service technique

Fournitures scolaires : 47 euros par élève

Remplacements et renforts de personnel : ACSE (déjà sollicitée) et CDG35 (convention signée en février 2015 pour utilisation des missions facultatives)

Subventions aux associations : 7 000 euros

OCSPAC : contribution 2 euros par habitant

EMI (Ecole de Musique de l'Illet) : contribution 6 000 euros environ (à partir de 2017)

6. Point révision PLU et géographie communale :

Plusieurs diagnostics sont en cours de réalisation :

- Patrimoine : répertoirer certains bâtiments qui pourraient selon des critères, être rénovés dans le cadre d'un changement de destination.
- Agricole : recensement et repérage des exploitations agricoles sur la carte de la commune
- Stationnement : observation de l'utilisation des places de parkings
- MNIE (Milieux naturels d'intérêt écologique) : l'inventaire réalisé en 2004 a été mis à jour en 2015 par le cabinet Dervenn

Mercredi 02 mars : réunion avec les agriculteurs pour restitution du diagnostic et parler des enjeux pour l'activité agricole dans le cadre de la révision du POS.

Délibération n° 2016-007 : Révision du PLU et géographie communale

Après avoir rappelé l'état d'avancement de la révision du PLU de la commune de Mouazé et évoqué les perspectives d'évolution de la commune, il a été fait le constat suivant :

Le bourg de la commune est situé au nord de la commune en limite de la commune de Saint Aubin d'Aubigné. Les évolutions envisageables ne peuvent se faire que vers le sud de la commune ce qui à terme aboutirait à un bourg (Mairie, Eglise, Cimetière, Commerces) complètement excentré et une configuration inadaptée pour les futurs habitants de la commune.

Les conseillers municipaux souhaitent donc pour un aménagement territorial plus harmonieux dans le futur, que soit envisagée la mise en œuvre de la procédure de modification des limites territoriales de la commune de Mouazé (commune de 839 hectares environ) conformément aux articles L. 2112-2 à L. 2112-13 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). Cette modification des limites est envisagée vers le nord sur des parcelles situées sur la commune de Saint Aubin d'Aubigné, elle pourrait être mise en œuvre après consultation de la commune de Saint Aubin d'Aubigné (située sur le même canton d'Antrain) et de son avis favorable.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires auprès de la commune de Saint Aubin d'Aubigné, de son Maire et de ses élus municipaux, ainsi qu'auprès du Préfet d'Ille et Vilaine pour engager la procédure de modification des limites territoriales de la commune selon les articles précités du CGCT à savoir les articles L. 2112-2 à L. 2112-13.

Vote : Avis favorable : 15 voix.

7. Remplacement personnel (CDG35) :

Une convention générale d'utilisation des missions facultatives du centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG35) a été signée le 26 février 2015.

La collectivité, par ce biais, a accès aux missions de remplacements et de renforts d'agents mis à disposition par le CDG35.

La commune va solliciter ce service début mars pour le service technique (absence d'un agent titulaire pendant 6 semaines).

8. Questions diverses :

Délibération n° 2016-006: Encaissement chèque

Monsieur le Maire explique que suite au remplacement du photocopieur RICOH de la Mairie, BNP PARIBAS LEASE GROUP a remboursé le trop versé d'un montant de 263,52 euros sur la dernière facture de loyer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser la somme de 263,52 euros à l'article 7788 du budget primitif 2016.

--- Lancer une consultation auprès de prestataires : livraison de repas en liaison chaude au restaurant scolaire.

--- Sortie des 90 élèves de maternelle (PS, MS, GS) programmée en juin vers Saint Jacut les Pins « Tropical Parc » : demande une participation financière pour le coût du transport de 1 190 euros. Cette dépense est acceptée et sera inscrite au budget primitif.

--- Projet de refonte du Mouazé Actu's : présenté par Raphaëlle Lebreton
Nouvelle maquette (la dernière page étant réservée aux annonceurs, tarif pour annonceur à prévoir pour prochain conseil), impression couleur.

- Coût pour la conception : 936 euros

A raison de 3 parutions l'an :

- Mise en page : 720 euros
- Impression : 497 euros

Soit un coût de 1 217 euros HT par parution

Accepté à l'unanimité (15 voix)

La commission propose de travailler sur la recherche d'un logo pour la commune

--- Dimanche 03 Avril : journée Country organisée par l'association EMMA PAS A PAS avec une balade moto le matin.

Annexe 1

Actions et réalisations menées

Réalizations AFFAIRES SCOLAIRES	Travail permanent	Questionnements / Projets
Mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.	Recherche des intervenants TAP, Rencontre, bilan avec les intervenants, Envois et signatures des conventions, Mise en place des activités, Elaboration des plannings, Mise en page et impression des plannings, Dépouillement des fiches de souhaits, Restitution et constitution des groupes, Achats de matériel...	Appel à un prestataire pour l'organisation de la partie activité périscolaire ?
Rédaction d'un Projet Educatif Territorial (PEDT)		
Mise en place d'un livret d'accueil du périscolaire.	Réédition 1/an	
Mise en place de la cantine le mercredi et la possibilité de se rendre à l'ALSH de Chevaigné par le car.	Inscriptions des enfants de l'école qui fréquentent le centre le mercredi, Faire du lien avec les familles et l'ALSH...	Création d'un ALSH à Mouazé ? Recrutement mairie : gestion de la partie inscriptions ?
Recrutements de 4 agents en contrats aidés depuis 2014.	Elaboration des plannings et fiches de poste pour l'ensemble des agents, Inscriptions en formation, Remplacement des agents, Gestion de proximité des agents de l'école, Rencontres avec la mission locale...	Recrutement mairie pour assurer la partie « gestion du personnel » notamment en cas d'absence formation, maladie... ?

Actions et réalisations menées (suite)

Réalizations ENFANCE - JEUNESSE	Travail permanent	Questionnements / Projets
Construction du terrain-multisports		Inauguration de la plateforme ? Invitations, tour de tables à l'attention des ados ? Création d'un terrain à bosses ? Installation d'un « skate-park » sur le terrain de basket existant ? Ouverture d'un foyer pour les ados, encadrés par un animateur ?
Réalizations VIE ASSOCIATIVE	Travail permanent	Questionnements / Projets
Rencontre, réunions avec les Présidents des associations 1 à 2 /an Elaboration et recueil du formulaire de demandes de subventions.		
Réalizations CULTURE	Travail permanent	Questionnements / Projets
Rencontres, réunions avec les bénévoles de la bibliothèque.		

Annexe 2

Actions projetées

ACTIONS	Court terme (2016)	Moyen terme (2017-18)	Long terme (2018-20)
<p>Inauguration du terrain multisports avec animation sportive + information sur les conduites addictives (CCAS),</p> <p>Questionnaire pour les 12-15 ans de pré-identification des besoins,</p> <p>Questionnaire pour les + de 16 ans de pré-identification des besoins,</p> <p>Terrain à bosses</p> <p>Renforcement des moyens humains (recrutement mairie + services techniques)</p> <p>Créer un parcours photos dans les rues de Mouazé.</p> <p>Réaménager les bords de l'Illet (créer un espace de convivialité avec l'installation de tables de ping-pong, bancs, tables de pique-nique...)</p> <p>Installer 2 panneaux d'affichage dédiés aux associations (à installer à l'école et devant la salle polyvalente).</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>		
<p>Création d'un « local jeunes » avec encadrement par un animateur,</p> <p>Création d'un centre de loisirs,</p> <p>Allouer une enveloppe budgétaire pour développer une action culturelle et intergénérationnelle,</p> <p>Jumelage,</p> <p>Remise en état du terrain de tennis et du terrain de basket,</p> <p>Création d'un « skate-park »,</p>		<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	
Affichage électronique			X